



# Gestion diversifiée

Fortement affectée par la période de taux négatifs, la gestion diversifiée a dû se renouveler

pour faire preuve de davantage d'agilité et d'opportunisme. Les fonds patrimoniaux, un temps stars du secteur, sont désormais supplantés par des produits plus flexibles et dynamiques. Ils profitent désormais du retour du moteur obligataire.

## Pourquoi investir dans les fonds diversifiés ?

Après des années difficiles, marquées par un contexte de taux d'intérêt faibles à négatifs, la gestion diversifiée a retrouvé des couleurs. Elle profite du retour du moteur taux, qui joue – grâce à son rendement régulier – son rôle d'amortisseur face à la volatilité de la partie actions. «La perspective de rendement annuel pour un portefeuille 60/40 (60 % actions et 40 % obligations), en euros, au cours des 10 à 15 prochaines années est estimée à 5,1 %, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'année dernière en raison d'un point de départ cyclique plus élevé pour les actions, mais

reste conforme à la moyenne à long terme», évalue J.P. Morgan AM dans ses Hypothèses d'évolution à long terme des marchés de capitaux 2025. Mais le pilotage d'un portefeuille diversifié est une science délicate. Il faut à la fois déterminer l'allocation, avec plus ou moins de flexibilité selon la liberté octroyée par la stratégie du fonds, et gérer la sélection des titres sur les deux poches. J.P. Morgan AM note toutefois qu'il est possible d'améliorer les perspectives de rendement avec la mise en œuvre d'une gestion active et le recours à des actifs alternatifs.

## Quelles stratégies privilégier ?

Le choix en matière de produits diversifiés est large, des fonds profilés (prudents à offensifs) aux produits flexibles ou patrimoniaux, certaines stratégies ayant même une logique de performance absolue. Si certains privilégient la préservation du capital, d'autres ont une approche beaucoup plus agressive : les niveaux de volatilité s'en ressentent. Le choix d'un fonds diversifié repose donc en grande partie sur le niveau de risque que l'investisseur est prêt à accepter. Par ailleurs, l'évolution des marchés dans les prochains mois étant marquée par de nombreuses incertitudes, du fait de plusieurs inconnues en matière de politique monétaire, de croissance comme de risques géopolitiques, il faut privilégier des gestions agiles et dotées d'une grande liberté d'intervention. Ainsi, mieux vaut opter pour des fonds internationaux pouvant investir dans une large palette d'actifs (y compris des matières premières par exemple) et intégrer des couvertures pour s'adapter rapidement aux changements d'environnement macroéconomique et aux rotations sectorielles. La capacité à se positionner en cash lorsque le contexte l'impose est un autre atout, qui a fait ses preuves en 2022. ■

## La sélection de Funds

- Malgré une année 2022 délicate, **IDE Dynamic World Flexible** affiche des résultats solides sur un, trois et cinq ans, puisqu'il se positionne dans le premier quartile de sa catégorie (allocation flexible monde) selon Quantalys. Ce véhicule à la gestion discrétionnaire mise essentiellement sur sa sélection d'actions, effectuée selon une approche fondamentale. Son objectif ? Une performance annualisée nette de frais supérieure à 6 %.
- Très performant sur long terme, **R-co Valor** affiche une volatilité élevée dans sa catégorie, du fait d'une gestion. Résolument flexible, tant en termes de classes d'actifs, de zones géographiques que d'allocation, ce fonds est prompt à capter les mouvements haussiers. Il est un peu moins performant à la baisse. L'ensemble est concluant sur longue période avec un rendement annualisé de 8,71 % sur cinq ans à fin octobre. Les investisseurs plus prudents pourront s'intéresser, chez le même gérant, au produit de multigestion **RMM Stratégie Modérée**.

- **CPR Croissance Dynamique** comporte entre 50 et 100 % d'actions, le solde étant partagé entre des produits de taux, du marché monétaire ainsi que des classes d'actifs alternatives. Le travail d'allocation est au cœur de l'expertise de l'équipe de gestion, qui vise à combiner les différents actifs de façon optimale – sous contrainte d'un budget de risque – tout en faisant preuve de réactivité. L'investissement est réalisé via des ETF. Il se classe dans le premier quartile de sa catégorie sur 1 à 10 ans.
- Dynamique et très diversifié, **First Eagle Amundi International Fund** présente la particularité de s'exposer à des matières premières à hauteur de 25 % de ses actifs nets. Ainsi, il détient, à fin septembre, quasiment 10 % d'ETC liés à l'or. Le fonds mise aussi sur sa sélection de valeurs, avec une préférence pour les titres décotés et un biais américain. Il est référencé dans plus de 200 contrats d'assurance vie.

- Mastodonte aux 15 milliards de dollars d'encours, le fonds **BGF Global Allocation Fund** propose un portefeuille équilibré d'actions et d'obligations visant à réduire d'un tiers la volatilité du marché actions. Très exposé aux marchés US, il sous-pondère (à fin septembre) les taux américains au profit des actions. Ce fonds se situe dans le premier quartile de sa catégorie (allocation flexible monde) sur 1, 3, 5, 8 et 10 ans selon Quantalys.
- **Keren Patrimoine** est un fonds défensif dont l'exposition aux actions ne peut dépasser 35 % alors que la part des obligations peut représenter jusqu'à 100 % du portefeuille. Le fonds est géré activement, tant sur la poche actions que taux, avec un périmètre européen et un fort prisme français. La gestion est flexible et l'exposition actions a été fortement relevée ces derniers mois pour atteindre son plafond (à fin septembre). Les performances sont excellentes à court terme comme sur longue période.

### **Avertissement de la société de gestion**

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à des classements et récompenses passés ne préjugent pas des classements ou des récompenses à venir. Les informations partagées ne constituent pas une recommandation, un conseil en investissement, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de produits ou d'instruments financiers, et ne doivent pas être interprétées comme telles. Cette communication est à caractère publicitaire. L'investissement dans des organismes de placement collectif (OPC) comporte des risques. L'OPC présente un Indicateur Synthétique de Risque (SRI) de 4 sur 7. Avant d'investir, il convient de consulter le prospectus et le Document d'Informations Clés (DIC) de l'OPC. Des critères ESG contribuent à la prise de décision d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. Non labellisé, l'OPC est classé Article 8 SFDR.